

Concours Maison Fleurie

L'évaluation des propriétés dans le cadre du concours maison fleurie se concentrera sur les gestes environnementaux mis en place pour réduire ou améliorer l'impact environnemental de votre propriété.

Voici une liste de bonnes pratiques environnementales pour gérer sa propriété qui peut vous aider à présenter votre participation. Nous vous suggérons de les utiliser pour présenter votre propriété. L'évaluation ne se limitera pas aux points énumérés ci-dessous.

- Défi pissenlits : Ce défi est une initiative citoyenne où les participants retardent la tonte de leur gazon au printemps, de manière à laisser les pissenlits fleurir. Le fait de retarder la tonte printanière permet de fournir du nectar et du pollen aux insectes jusqu'au début de l'été lorsque plusieurs autres fleurs sont disponibles.
- Plantes indigènes : Une plante indigène est une espèce qui pousse naturellement dans notre région. Elles sont bien adaptées à nos climats et participent à la biodiversité locale.
- Herbicyclage et feuillicyclage : Plutôt que de ramasser votre gazon coupé et vos feuilles, il est possible de les garder au sol après la coupe du gazon (herbicyclage) ou de déchiqueter les feuilles (feuillicyclage). L'utilisation de cette matière organique peut servir à fournir des nutriments et minéraux essentiels au maintien et à la croissance de la végétation.
- Baril récupérateur d'eau : Ces barils sont utilisés à des fins d'arrosage. L'utilisation de l'eau de pluie réduit donc la consommation d'eau de l'aqueduc municipal ou d'un puits privé.
- Potager : Les potagers urbains permettent d'embellir les jardins tout en nourrissant les ménages qui en prennent soin. Les fruits et légumes récoltés soutiennent alors l'autonomie alimentaire du ménage.
- Nourrir les animaux sauvages : Les mangeoires sont généralement nuisibles à la faune plus qu'elles ne les aident. Les animaux qui s'y nourrissent développent des habitudes qui nuisent à leur santé sur le long terme. Optez plutôt pour la plantation de plantes dont les animaux s'alimentent.

Concours Maison Fleurie

- Éclairage nocturne : L'éclairage nocturne nuit à la faune et parfois même aux végétaux. Les comportements de plusieurs animaux sont affectés lorsqu'il y a de l'éclairage artificiel la nuit, alors que certaines plantes peuvent adapter leurs cycles annuels à leur désavantage.
- Pesticide et engrais : L'utilisation de pesticides et d'engrais comporte des risques pour la santé et pour l'environnement. Ils peuvent contaminer l'eau et le sol et avoir des effets nocifs sur plusieurs organismes non visés. Il est recommandé d'éviter leur usage à des fins esthétiques.
- Lutte aux espèces exotiques envahissantes (EEE) : Les EEE sont des espèces introduites et qui se propagent de manière à dominer les espèces indigènes. Le contrôle de ces espèces permet de limiter leur dispersion et d'encourager notre biodiversité locale. La renouée du Japon est un bon exemple de plantes envahissantes que l'on retrouve à Piedmont.
- Gestion différenciée des espaces verts : Ce mode de gestion des espaces verts adapté l'entretien des espaces selon le type d'usage qui y est fait. Par exemple, il est possible de réduire la fréquence et la hauteur de la tonte pour des endroits moins fréquentés laissant une plus grande place à notre biodiversité.
- Bois morts et chicots conservés : Le bois mort, debout ou au sol, joue un rôle important pour la biodiversité. Il peut servir de milieu de vie, de source d'alimentation et d'abris. Le bois mort pourrissant sert également à nourrir le sol sur lequel il se trouve.
- Jardin de pluie : Plutôt que de gérer l'écoulement des eaux par des systèmes de drainages, les jardins de pluie récupèrent l'eau là où elle s'écoule naturellement. Les plantes qui s'y trouvent sont adaptées et disposées conséquemment. De plus, ces jardins permettent à l'absorption de l'eau à même un terrain, participant à la recharge de la nappe phréatique et limitant l'eau de ruissellement et l'eau à traiter dans l'usine d'épuration des eaux municipale.